0430953C

ACADEMIE DE CLERMONT FERRAND LYCEE POLYVALENT EMMANUEL CHABRIER 175 IMPASSE DU COMPLEXE SPORTIF 43201 YSSINGEAUX CEDEX

Tel: 0471590287

ACTE TRANSMISSIBLE DE LA COMMISSION PERMANENTE

Objet: Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 8

Numéro d'enregistrement : 87 Année scolaire : 2024-2025 Nombre de membres de la CP : 12

Quorum: 7

Nombre de présents : 8

La commission permanente Convoquée le : 19/06/2025 Réunie le : 30/06/2025

Sous la présidence de : Emmanuel Forestier

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-41

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-22, R.421-41, R.421-54
- la délibération du conseil d'administration du 18/10/2024 portant délégation de certaines attributions à la commission permanente

Sur proposition du chef d'établissement, la commission permanente autorise le financement des voyages scolaires

Pièce(s) jointe(s)

[X] Oui [] Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Toulouse 2026 : Voyage à Toulouse 2026 du mardi 31 mars au vendredi 3 avril 2026 80 élèves de seconde et 6 accompagnateurs Part participants élèves: 324.00€/élève

Part participants élèves: 324,00€/élève
Part accompagnateur 324,00€/élève
Part accompagnateur 324,00€/élève
Part accompagnateur 324,00€/élève
Part accompagnateur 400€/élève
Part accompagnateur 400€/élève

972,00€ payés par la MDL dont les statuts vont être modifiés pour le permettre)

Résultats du vote	
Suffrages exprimés :	8
Pour:	8
Contre:	0
Abstentions:	0
Blancs:	0
Nuls:	0



Le président de la commission permanente

Nom : Forestier Prénom : Emmanuel

Signé le : 07/07/2025 10:53:02

0430953C

ACADEMIE DE CLERMONT FERRAND LYCEE POLYVALENT EMMANUEL CHABRIER 175 IMPASSE DU COMPLEXE SPORTIF 43201 YSSINGEAUX CEDEX

Tel: 0471590287

ACTE TRANSMISSIBLE DE LA COMMISSION PERMANENTE

Objet: Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 8

Numéro d'enregistrement : 88
Année scolaire : 2024-2025
Nombre de membres de la CP : 12

Quorum: 7

Nombre de présents : 8

La commission permanente Convoquée le : 19/06/2025 Réunie le : 30/06/2025

Sous la présidence de : Emmanuel Forestier

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-41

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-22, R.421-41, R.421-54
- la délibération du conseil d'administration du 18/10/2024 portant délégation de certaines attributions à la commission permanente

Sur proposition du chef d'établissement, la commission permanente autorise le financement des voyages scolaires Pièce(s) jointe(s)

[X] Oui [] Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Monastier 2025 : Voyage scolaire au Monastier sur Gazeille Pour la classe de CAP1 soit 12 élèves et 3 accompagnateurs du 15 au 16 septembre 2025

Coût par participant: 37€

Coût par accompagnateur: 37€ (soit 111€ payés sur les fonds de roulement de l'établissement)

Résultats du vote Suffrages exprimés : 8 Pour : 8 Contre : 0 Abstentions : 0 Blancs : 0 Nuls : 0



Le président de la commission permanente

Nom : Forestier Prénom : Emmanuel

Signé le : 07/07/2025 12:08:52

0430953C

ACADEMIE DE CLERMONT FERRAND LYCEE POLYVALENT EMMANUEL CHABRIER 175 IMPASSE DU COMPLEXE SPORTIF

43201 YSSINGEAUX CEDEX

Tel: 0471590287

ACTE TRANSMISSIBLE DE LA COMMISSION PERMANENTE

Objet: Financement des voyages scolaires

Numéro de séance: 8

Numéro d'enregistrement : 97 Année scolaire: 2024-2025 Nombre de membres de la CP: 12

Quorum: 7

Nombre de présents : 8

La commission permanente Convoquée le : 19/06/2025 Réunie le : 30/06/2025

Sous la présidence de : Emmanuel Forestier

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-41

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-22, R.421-41, R.421-54
- la délibération du conseil d'administration du 18/10/2024 portant délégation de certaines attributions à la commission permanente

Sur proposition du chef d'établissement, la commission permanente autorise le financement des voyages scolaires Pièce(s) jointe(s)

[X] Oui Nombre: 1 [] Non

Libellé de la délibération :

Briançon 2025

du 20 au 23 mai 2025 concernant les élèves de 1ère Spé SVT de 1ère de l'enseignement général, participation des familles à 230 € - 40 participants élèves
Part accompagnateur: 230€ - 4 accompagnateurs donc 920€ payés sur les fonds de roulement de l'établissement

Résultats du vote 8 Suffrages exprimés : Pour: 8 0 Contre: Abstentions: 0 Blancs: 0 Nuls:



Le président de la commission permanente

Nom: Forestier Prénom : Emmanuel

Signé le : 10/07/2025 17:26:43